

La chanson de tradition orale des Pays d'en haut : un tour d'horizon

Jean-Pierre Pichette

Number 40-41, Fall 2015, Spring 2016

Les Pays d'en haut : lieux, cultures, imaginaires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043701ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043701ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pichette, J.-P. (2015). La chanson de tradition orale des Pays d'en haut : un tour d'horizon. *Francophonies d'Amérique*, (40-41), 133-161.
<https://doi.org/10.7202/1043701ar>

Article abstract

Considering all the “regions to the west and north of Montreal”, the notion of “folklore des Pays d'en haut” could, by itself, be the subject of an entire conference. Our purpose, more modest, is limited to the song. From the opening of these territories until the end of the nineteenth century, chroniclers attest the striking presence of the song of oral tradition, even though the complete transcriptions are sparse. The capture of oral literature from living witnesses is a very recent invention. Inaugurated by Marius Barbeau in 1914, it touched the Ottawa region then northern Ontario in the mid-20th century and hardly overflowed this province until the 1970s. This presentation outlines the present state of known oral documentation on these areas west of the Ottawa river, in the expectation a more detailed study.

La chanson de tradition orale des Pays d'en haut : un tour d'horizon

Jean-Pierre Pichette

Université Sainte-Anne

LONGTEMPS AVANT L'ÉTABLISSEMENT d'une population sédentaire de langue française et bien avant l'arrivée des loyalistes étatsuniens, plusieurs milliers de Canadiens, au sens ancien et populaire du terme, avaient déjà fréquenté et nommé les Pays d'en haut (Gervais, 1985, 1986). Ces voyageurs qui parcouraient ce territoire en canot d'écorce emportaient avec eux leur folklore, restreint ici à la littérature orale, c'est-à-dire « l'ensemble des narrations et des œuvres anonymes, transmises par la parole d'une génération à l'autre, adaptées au passage par les membres de la collectivité et conservées par la mémoire seule, sans le support de l'écriture, tout simplement parce que ces œuvres ont été jugées utiles ou plaisantes aux yeux du peuple qui continue de les véhiculer » (Pichette, 1994 : 127-128). Le domaine est vaste. Il englobe à la fois les genres majeurs – chanson, conte et légende – et les genres mineurs – fixés en formules brèves, soit les comptines, devinettes, jurons, proverbes et dictons de toutes sortes. Aussi, même après avoir réduit la tradition à la littérature orale, dont l'examen déborderait le cadre de cet exposé, est-il maintenant nécessaire de la limiter à la chanson de tradition orale. Néanmoins, ce genre littéraire, qui possède les attestations les plus anciennes et les témoins les plus variés durant plus de trois siècles, permettra d'en dresser un bilan provisoire cohérent.

Les témoignages des mémorialistes des XVIII^e et XIX^e siècles

De la couleur locale

Très tôt en effet, la chanson a été attestée, moins par la population que par des étrangers qu'elle a séduits et qui ont tout de suite remarqué sa couleur locale.

Pendant tout le XVIII^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e, des mémorialistes et des visiteurs de passage enregistreront dans leurs écrits l'élément le plus pittoresque de la chanson folklorique française, à savoir sa fonction de rythmer le travail. Ils feront l'éloge unanime des canotiers canadiens qui avaient coutume de chanter pour se donner du courage et surtout pour coordonner le mouvement des avirons qui faisaient avancer leurs canots sur les rivières et les lacs du Canada et des États-Unis. Anglais, Irlandais, Français, Allemands, Suisses ou Étatsuniens, ils furent nombreux, environ une trentaine, pendant un siècle et demi à répandre l'excellente réputation des voyageurs, qu'ils avaient vus à l'œuvre surtout dans les Pays d'en haut ou l'Ouest canadien.

Leurs propos tiennent de l'anecdote en évoquant principalement le pittoresque de la pratique des canotiers canadiens. Ce sont d'abord les considérations du duc de La Rochefoucauld-Liancourt sur le « caractère français » du « peuple canadien », sa gaieté et celle de ses chansons, d'après ce qu'il en a entrevu en 1795 au cours d'une excursion dans le Haut-Canada¹; la citation d'un couplet des « Trois cavaliers fort bien montés », à propos d'un voyage entre Lachine et Prescott effectué en 1823 par Edward-Allen Talbot, qui se réfère au poème de Thomas Moore (1803); la double allusion au « chant des voyageurs » entonné au départ et à l'arrivée de l'itinéraire de l'abbé Georges-Antoine Belcourt, effectué en 1831 entre le lac des Deux-Montagnes et la rivière Rouge; l'excitation de Gustave de Beaumont qui, de passage à Sault-Sainte-Marie en août 1831, apprécie fort la « gaieté charmante » des Canadiens et la « foule de vieilles chansons françaises » qu'ils chantent en ramant, et qui constate alors que « le caractère français se perd difficilement »; et la simple mention que « le chant des rameurs anime la solitude » dans la lettre que le père Pierre Aubert, missionnaire oblat, écrivait en 1845 au terme d'une expédition entre Lachine et Saint-Boniface. Mises à part ces observations, on ne trouve guère de traits vraiment particuliers à la chanson folklorique française des Pays d'en haut : peu de titres, peu de couplets, aucune chanson complète chez ces premiers témoins.

¹ Pour la référence complète des témoignages cités dans les paragraphes de cette section, on se reportera à la bibliographie analytique de l'ouvrage suivant où ils sont détaillés : Jean-Pierre Pichette (1992 : bibliographie : « 1.3 Relations de voyage, mémoires, souvenirs », n^{os} 171-208, p. 72-81; notamment les entrées n^{os} 172-175, 179-180, 182a, 195-196, 199, 204, 207; et aussi 233).

Conrad Laforte, qui les a compulsés (1984), considérait que les propos de Washington Irving, écrivain des États-Unis, résumaient finalement tous les autres.

Celui qui gouverne le bateau, écrit Irving en 1843, chante souvent une vieille chanson française terminée par un refrain qu'ils [les vigoureux bateliers] répètent tous ensemble, en marquant la mesure avec leurs rames. Si de temps en temps ils se laissent abattre et diminuent leurs efforts, il n'y a qu'à entonner une chanson de ce genre pour les remettre en bonne humeur et en pleine activité. Les rivières du Canada retentissent sans cesse de ces couplets français, transmis de bouche en bouche et de père en fils depuis les premiers jours de la colonie (Laforte, 1973 : 49, 1995 : 30 ; Irving, 1843 [1836] : 58).

Dans un autre article, Laforte a cherché à définir « le répertoire authentique des chansons de voyageurs » à partir des relations des mémorialistes étrangers et canadiens de ces deux siècles. Par l'analyse des soixante chansons d'aviron ainsi attestées, il distingue vingt-huit chansons types, dont vingt-quatre sont constituées d'une laisse et les quatre autres, d'une énumération ; et il en dégage trois caractéristiques, à savoir que c'étaient toutes des chansons à répondre, c'est-à-dire avec alternance d'un soliste et du chœur, qu'elles servaient à accorder la cadence des rameurs et à relever le moral de l'équipage. En outre, il constate, en ce qui a trait à la thématique, que ces chansons gaies racontaient les fréquentations et les amours plus ou moins mouvementées des jeunes gens et des jeunes filles (Laforte, 1984 : 148-157).

Parallèlement aux visiteurs étrangers, un certain nombre de Canadiens, missionnaires et militaires, ont relaté cette pratique de nos voyageurs, depuis le gouverneur Frontenac, qui en aurait fourni la toute première description vers 1672², jusqu'à l'abbé Jean-Baptiste Proulx qui, le 7 août 1881, « dans le Haut de l'Ottawa », clôt ce cycle en soulignant la nécessité du chant pour les voyageurs et la prépondérance de la tradition française.

Dans ces pays d'en haut, écrit-il, ces chants semblent être l'accompagnement indispensable du voyage ; tous les connaissent, Français, Anglais, Sauvages. M. Rankin n'a pas chanté une seule chanson anglaise, mais il ne s'est pas passé un jour sans qu'il n'ait répété « En roulant ma boule » ; « Alouette, jolie alouette » ; « Par derrière chez ma tante », etc. Nos Sauvages ont chanté « Un Canadien errant » traduit en leur langue ; mais le plus souvent ils entonnaient l'« Ave Maris Stella » ou de pieux cantiques (cité dans Pichette, 1992 : 23).

² D'après un « Mémoire anonyme daté de 1705 » que citent Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova (1964).

À la faveur de la mode romantique, une vingtaine d'écrivains canadiens prendront la relève entre 1835 et 1900 et assaisonneront leurs œuvres littéraires de pareilles données sur les chansons de voyageurs, mais aussi sur celles des habitants, citant tantôt un titre, un couplet, une ou plusieurs chansons. Conrad Laforte a ainsi recensé plus de cent trente chansons chez nos romanciers et conteurs lettrés. Après examen, il peut conclure que « nos écrivains comme ceux de la France inséraient dans leurs romans et nouvelles des chansons populaires dans le but de donner plus de couleur locale à leurs descriptions de mœurs et coutumes paysannes. Au Canada, elles avaient un rôle particulier[,] celui d'évoquer les canotiers » (Laforte, 1973 : 48 ; 1995 : 29).

Si les chansons signalées par ces auteurs sont rarement reproduites autrement que par leur titre, quelques mots ou une allusion qui permet de les reconnaître, des témoins attentifs et mieux préparés livrent plus clairement leur contenu intégral. En voici quelques rares spécimens.

Un échantillonnage probant : rares spécimens en version intégrale

1. « La complainte de Cadieux » (1709)

« La complainte de Cadieux » est peut-être la seule qui touche spécifiquement les Pays d'en haut sous le Régime français. Elle date de 1709, année de la mort de son auteur, Jean Cadieux (1671-1709), sur la rivière des Outaouais, en bas de l'Île du Grand Calumet. Ce voyageur-interprète, qui avait réussi une diversion pour permettre à ses compagnons d'échapper à une bande d'Iroquois, fut traqué à son tour et se terra en forêt. Treize jours plus tard, des compagnons partis à sa recherche le retrouvent mort d'épuisement dans la fosse qu'il s'est creusée au pied d'une croix ; il tient en sa main un feuillet d'écorce de bouleau sur lequel il a écrit ses derniers moments et fait ses adieux. Marius Barbeau a analysé treize versions de la « complainte de Cadieux », dont le texte critique compte onze couplets (1954b). En 1863, Hubert La Rue notait : « On connaît la belle légende de Cadieux, et la complainte que ce célèbre voyageur est supposé avoir composée avant sa mort » ; puis il rapportait les neuf couplets d'« une variante de cette complainte qui vient de la Rivière Rouge » (La Rue, 1863 : 371-372), c'est-à-dire attestée dans cette région. La même année, Joseph-Charles Taché consacrait un chapitre de ses *Forestiers et voyageurs* à Cadieux relatant les circonstances de sa mort et il présentait une version

de onze couplets de la chanson (Taché 1946 [1983] : 140-141)³. Puis Ernest Gagnon reprit le tout dans ses *Chansons populaires du Canada* en 1865 et publia les premiers airs connus de cette chanson (Gagnon, 1865 : 200-208). Avant eux, le commis George Nelson (2002), dans son *Journal* en 1802, et John J. Bigsby, dans sa relation de voyage, avaient déjà consigné la légende, ce dernier en notant qu'il l'avait entendue chantée vers 1820 sans pouvoir la noter (Bigsby, 1850 : 155). Parmi les observations brèves, mais précieuses, que l'ethnographe Johann Georg Kohl publiera en 1860 à propos des chansons de voyageurs entendues dans la région du lac Supérieur, se trouve le résumé de « La complainte de Jean Cayeux », avec cinq couplets de « La belle rose du rosier blanc » et deux couplets abrégés d'une complainte d'un noyé retrouvé par son chien (Kohl, 1860 : 301-302 ; 1956 : 301-302).

Ainsi, avant le premier quart du XIX^e siècle, les chroniqueurs n'ont pas eu le souci de noter des chansons traditionnelles dans leur intégralité (Barbeau, 1982 : 10). Pourtant, en l'espace d'une quinzaine d'années, cinq témoignages montreront que la tradition orale a laissé des traces dans les Pays d'en haut.

2. La chanson de Pierre Beaupré (1812)

Pierre Beaupré, de Sorel, composa en 1812 une chanson de quatorze couplets pour célébrer ses dix garçons et son gendre qui s'étaient enrôlés dans « le service militaire » cette année-là, au moment de la guerre anglo-américaine. Benjamin Sulte en retrouva le texte précieusement conservé, parmi les souvenirs de la famille Beaupré, chez un descendant résidant à Kingston, en Ontario (Sulte, 1899 : 237-239)⁴.

3. Le Métis Pierre Falcon, « faiseur de chansons » (1816)

En 1816, un barde populaire commence à célébrer en chansons les moments glorieux des Métis de l'Ouest. Il s'agit de Pierriche Falcon, qui a vécu de 1793 à 1876. Ses chansons seront portées par la tradition orale et publiées pour la première fois par Hubert La Rue en 1863, qui le présente comme « le poète et le chanteur de la Rivière-Rouge. Il était, écrit-il, un des héros de ces combats que les Bois-Brûlés ont eu à soutenir

³ Ce texte est reproduit à l'appendice I.

⁴ Texte repris du livre du même auteur, *Histoire de la milice canadienne-française* (1897 : 126 ; voir l'appendice II).

en 1816, contre les gens du *Milord** [en note : Lord Selkirk] » (La Rue, 1863 : 368-371). Par la suite, on amplifia considérablement l'œuvre de Falcon, qui devint un personnage de légende. Jacques Julien, dans une synthèse critique, a repris le dossier de ce qu'il qualifie de « détournement littéraire d'une tradition orale » (1995 : 107-120; 1996) et appelé un regard renouvelé sur l'œuvre orale de Pierre Falcon. En recentrant sa recherche sur les chansons elles-mêmes, il montre que, des six pièces qui lui sont attribuées, le chantre de la rivière Rouge serait certainement l'auteur de deux d'entre elles, « La victoire des Bois-Brûlés ou la chanson de la Grenouillère »⁵ (1816) et « La ballade du général Dickson ou la Rivière-Rouge » (1837). Ces deux chansons sont signées dans le dernier couplet. Comme l'oralité est soumise aux caprices de la mémoire, des variations se produisent en cours de transmission; c'est le cas de « La victoire des Bois-Brûlés », qui a deux finales :

Qui en a composé la chanson,
Pierriche Falcon, ce bon garçon.
Elle a été faite et composée
Sur la victoire que nous avons gagnée.

Ou :

Elle a été faite et composée,
Chantons la gloire des Bois-Brûlés.

« La ballade du général Dickson » s'achève ainsi :

Amis, buvons, trinquons
Saluons la chanson
De Pierriche Falcon,
Ce faiseur de chansons.

Julien considère que l'attribution est incertaine pour deux autres chansons, « La danse des Bois-Brûlés ou le bal à Fort-William » (1816) et « Les tribulations d'un roi malheureux » (1869); enfin, que le sujet et la langue des deux dernières indiquent qu'elles ne sont pas de lui : « Le dieu du libéral » (1871) et « The Buffalo Hunt » (en anglais seulement, création littéraire d'Agnes Laut)⁶.

⁵ Le texte est reproduit à l'appendice III.

⁶ Sur ce plan, la biographie du *Dictionnaire biographique du Canada* n'est plus à jour, car son auteur tient seulement compte des articles en anglais, que Jacques Julien a remis en question (Peel, 1972 : 301-302).

4. Le projet de l'ingénieur John Mactaggart (1826-1829)

John Mactaggart (1791-1830), ingénieur écossais chargé de conduire les travaux de construction du canal Rideau, résida au Haut-Canada de 1826 à 1829; il relata son séjour dans *Three Years in Canada* (1829). Dans le chapitre consacré au caractère des Canadiens [français] et à leurs chansons d'aviron (Mactaggart, 1829, vol. 1 : 249-257), il ne manque pas de citer en entier les paroles des douze couplets de « Petite Jeunetton » (*Ibid.* : 255-256)⁷, une version de « La fille au cresson » (Laforte, 1977, vol. 1 : 259-272 [I-H-4]), même s'il en juge les paroles triviales. Il se rappelle avec émotion à quel point l'effet de la chanter en chœur en ramant est vivifiant. Il se proposait d'en publier davantage, « car, écrit-il, j'ai toutes leurs bonnes chansons de canot et j'ai l'intention de les publier avec la musique, sans laquelle elles seraient inutiles⁸ ». Il ne semble pas avoir jamais donné suite à son projet.

5. La collecte du lieutenant George Back (1819-1821)

Deux noms se détachent encore en raison de la qualité particulière de leur contribution. D'abord, le lieutenant George Back, un Anglais, qui fit publier à Londres, en 1823, une brochure intitulée *Canadian Airs* : elle comprenait l'arrangement de sept chansons qu'il avait recueillies avec les paroles et, pour la première fois au Canada, accompagnées de la musique (Knight, 1823). Il faisait partie de l'expédition de John Franklin (1786-1847) qui, entre 1819 et 1821, cartographia le rivage nord du continent américain. En parcourant de longues distances en canot le long de la rivière Coppermine dans les Territoires du Nord-Ouest, Back releva quelques chansons de voyageurs canadiens. L'authenticité de la publication qu'en tira Edward Knight est malheureusement fort décevante, les paroles des chansons canadiennes-françaises ayant été remplacées par des créations en anglais et la musique ayant été mise aux normes du jour (Willis et Kallmann, 2014).

6. Les chansons de voyageurs d'Edward Ermatinger (1818-1828)

Il en fut bien autrement du second, dont on peut considérer le témoignage comme la plus sérieuse collecte du début du XIX^e siècle. Bibliothèque

⁷ Voir l'appendice IV.

⁸ « [...] for I have all their good boat songs and mean to publish them with the music attached without which they are useless » (Mactaggart (1829, vol. 1 : 253).

et Archives Canada conservent le cahier manuscrit des onze chansons de voyageurs qu'Edward Ermatinger a consignées, paroles et musique, avant 1830⁹. Anglais d'origine suisse par son père et italienne par sa mère, Ermatinger fut marchand de fourrures pour la Compagnie de la Baie d'Hudson de 1818 à 1828¹⁰. Musicien, il s'intéressa aux chansons des canotiers qu'il rencontra entre York Factory, sur la baie d'Hudson (Manitoba), et le fleuve Columbia, dans les Rocheuses (Thomas, 1972). Marius Barbeau, qui prit connaissance de ce manuscrit en 1943 et publia ses chansons, remarque que ce commerçant eut, dans ses voyages, « d'innombrables occasions d'entendre et de chanter avec les voyageurs, mais on ne sait pas au juste quand il consigna ces chants par écrit », car aucune annotation ne les accompagne. Toutefois, les chansons qu'il rapporte appartiennent toutes à une même catégorie, soit la chanson en laisse, celle qui permet le mieux la participation de tous les rameurs, qui reprennent en chœur les vers du soliste et qu'on appelle familièrement « chanson à répondre ». Il faut observer que les pièces documentées par Ermatinger sont fort complètes, huit d'entre elles comptant de douze à vingt couplets, sans négliger les finales grivoises; en compilant sa « Bibliographie critique de la chanson populaire française en Amérique¹¹ », Luc Lacourcière avait à ce propos conclu que ces « chansons légèrement croustillantes devaient être populaires parmi les voyageurs ». Des versions de toutes ces pièces ont par la suite été recueillies par les ethnologues dans la tradition orale de l'Amérique française.

Back et Ermatinger sont, à notre connaissance, les seuls qui ont fait un véritable effort de cueillette de chansons avec paroles et musique avant 1850.

Les préfolkloristes du XIX^e siècle

Avec l'avènement d'un mouvement littéraire à Québec dans les années 1860, l'intérêt pour la tradition orale commence à poindre chez les

⁹ Voir la liste et un exemple de ce répertoire à l'appendice V.

¹⁰ « La collection Ermatinger de chants de voyageurs (ca. 1830) » a été publiée par Marius Barbeau, d'abord dans la revue étatsunienne *The Journal of American Folklore* (1954a); puis reprise dans *En roulant ma boule* (1982 : 155-179).

¹¹ Luc Lacourcière, « Bibliographie critique de la chanson populaire française en Amérique », Archives [de folklore] de l'Université Laval, Fonds Luc-Lacourcière (P178/C4/1,3 et 1,4) : quatre cahiers manuscrits non paginés (1638-1946) : vol. 1 (1638-1879), vol. 2 (1880-1919), vol. 3 (1920-1946), vol. 4 (projet et divers 1830-1930).

Canadiens français. Il y a bien chez Hubert La Rue comme chez Ernest Gagnon des généralisations qui nous autorisent à croire que quelques-unes des chansons qu'ils ont publiées avaient cours en Ontario et dans l'Ouest. Le premier, dans la livraison initiale de son article sur les « Chansons populaires et historiques du Canada » publié en 1863, s'interroge pour mieux affirmer : « Est-il, par exemple, une seule forêt, une seule rivière du Nouveau-Monde, dont les échos n'aient répercuté les accents de notre chant national "Vive la canadienne" ! » (La Rue, 1863 : 359) Et plus loin : « "La belle Françoise" est bien la chanson par excellence de nos rameurs canadiens » (*Ibid.* : 360). Nous avons plus haut noté que c'est La Rue qui publia pour la première fois deux chansons du Métis Pierre Falcon. Pour sa part, Ernest Gagnon, dans ses *Chansons populaires du Canada* en 1865, explique ainsi la popularité du « Canadien errant » :

Les couplets de M. Lajoie, grâce à leur mérite réel, mais grâce aussi à la vieille mélodie sur laquelle ils se chantent, sont connus aujourd'hui partout où il y a des canadiens-français [*sic*]. Que l'auteur pénètre dans la forêt [...]; qu'il parcoure les villes du Haut-Canada et même certaines villes américaines voisines de nos frontières, il les entendra chanter partout¹² (Gagnon, 1865 : 77; 1880 : 79).

Ces deux auteurs présentent aussi chacun une chanson différente dont l'*incipit* commun indique une localisation ontarienne : « C'est dans la ville de Bytown », qui rappelle le nom primitif d'Ottawa, la capitale fédérale¹³.

Ernest Gagnon publie en outre deux autres chansons d'après des sources outaouaises. Il s'agit d'abord d'une version des « Trois beaux canards », intitulée « V'là l'bon vent » : « L'honorable Sir George É. Cartier, de qui je tiens cette chanson si originale et si jolie, m'a dit l'avoir entendu chanter par des *hommes de cages* de l'Ottaoua » (Gagnon, 1865 : 21; 1880 : 21). Et il tenait l'autre, « La complainte de Cadieux » déjà citée, de « l'ancien député Houde¹⁴ qui a longtemps voyagé sur l'Ottaoua ».

¹² L'auteur des paroles est Antoine Gérin-Lajoie (1824-1882), écrivain et fonctionnaire fédéral.

¹³ La Rue (1863 : 365); Gagnon (1865 : 65-68 [Laforte, II-H-10, « C'est dans la ville de Bytown »]; 1880 : 66-69 [Laforte, I-Q-7, « L'engagé pour la guerre (ou de Bytown) »]).

¹⁴ Il s'agit de Frédéric Houde (1847-1884), député de Maskinongé de 1878 à 1884.

1. La « chanson de Louis Riel » (1885)

En 1963, Barbara Cass-Beggs publiait, sous le titre « Chanson de Louis Riel », une complainte que Louis Riel aurait écrite en prison (1963 : 12-13; 1967 : 10-11 et 27-28 [notes])¹⁵. L'auteur rapportait les propos de Joseph-Gaspard Jeannotte, un Métis de Leuret en Saskatchewan, dans la vallée de la rivière Qu'Appelle. D'autres attestations de sources métisses ont été signalées au Manitoba : Henri Létourneau la recueillit en 1969 de M^{me} Rosalie Lafrenière, de Saint-François-Xavier, qui l'associait aussi à Louis Riel, et Joseph-Arthur, dit Joe Venne (1906-1990), de Birtle, en chanta également une version en 1984.

Cette chanson, que Conrad Laforte range parmi les chansons strophiques sous le titre « La lettre de sang » (Laforte, II-N-20), a été analysée par Philip Thomas en 1993 (p. 12-18)¹⁶. Après l'examen des vingt-neuf versions qu'il eut à sa disposition sur les cinquante-six répertoriées au catalogue Laforte, il conclut que les trois chansons métisses forment un sous-groupe distinct d'une chanson patriotique légèrement plus complète que Riel aurait pu rapporter dans l'Ouest après son séjour au Québec. Ainsi, l'appellation « Chanson de Louis Riel » désignerait une chanson entrée dans le répertoire de Riel plutôt qu'une création de son cru.

2. « Vive le Bataillon ! » (1885)

La prétendue « chanson de Louis Riel » doit être mise en parallèle avec la composition « Vive le Bataillon ! » rapportée par George Beaugard dans son *Journal d'un militaire* en 1886. Il s'agit d'une pièce de circonstance de quatorze couplets, moulée sur un air traditionnel par un soldat qui y relate avec bonne humeur les difficultés récentes du voyage et le but de l'expédition dépêchée à Winnipeg le 3 avril 1885 par le gouvernement fédéral « contre les sauvages et les métis révoltés ». « En dépit du froid, écrit Beaugard, un des nôtres, M. Charles De Guise, a composé la chanson suivante, que nous chantons avec un enthousiasme à défier le temps le

¹⁵ Voir cette pièce à l'appendice VI.

¹⁶ « *From the foregoing it is reasonable to conclude that a slightly fuller song with a strong patriotic element gave birth to a variant taken to the Métis society in Manitoba and Saskatchewan.* » [De ce qui précède, on peut raisonnablement conclure qu'une chanson légèrement plus complète à forte connotation patriotique a donné naissance à une variante adoptée par les Métis au Manitoba et en Saskatchewan] (Thomas, 1993 : 18).

moins supportable ». C'était le 8 avril 1885, à Port-Munroe, « sur le bord du lac Supérieur » (Beaugard, 1886 : 16-18)¹⁷. D'après l'auteur, ces soldats, « bons garçons », du neuvième Bataillon des Voltigeurs canadiens se montrent ambivalents sur la mission qui leur est confiée : d'un côté, ils anticipent le plaisir d'arriver « à Winnipeg, C'est là que nous rirons », car « [l]es Métis sont des brav's, Avec eux nous rirons » ; de l'autre, ils savent que « [s]i Riel fait des blagu's, Contre lui nous march'rons », car le refrain dit bien : « Vive "la loi" et la Reine! »

Marius Barbeau et la naissance de l'ethnologie¹⁸

Avec l'entrée en fonction de Marius Barbeau au Musée national du Canada en 1911 et surtout par le virage vers le patrimoine du Canada français qu'il imposa à l'institution trois ans plus tard, l'ethnologie prenait son envol (Pichette *et al.*, 2015). La fondation des Archives de folklore à l'Université Laval par Luc Lacourcière en 1944 allait donner aux chercheurs une formation scientifique et produire de nombreuses enquêtes sur le terrain. Pour la vaste majorité, celles-ci seront captées à l'aide d'appareils enregistreurs selon la technologie disponible. Si ces collectes furent d'abord tournées vers le Québec et l'Acadie, quelques folkloristes poussèrent leurs investigations du côté des anciens Pays d'en haut. On connaît bien les travaux du jésuite Germain Lemieux qui, de Sudbury, a réuni, à partir de 1948, une collection de plus de 3 000 versions de chansons, aujourd'hui déposées au Centre franco-ontarien de folklore. François-Joseph Brassard, qui l'avait précédé de peu dans le nord de l'Ontario (1943-1948), et l'abbé Lionel Bourassa, curé de Lavigne (1949), avaient aussi enregistré environ 120 chansons chacun avant 1950. L'enquête fut relancée au début des années 1980 avec la création du Département de folklore et d'ethnologie à l'Université de Sudbury

¹⁷ Voir le texte de cette chanson à l'appendice VII.

¹⁸ Les données contenues dans cette section ont été enrichies par les renseignements fournis par trois collègues que nous désirons remercier ici : Benoît Thériault, archiviste du Musée canadien de l'histoire, qui a relevé une douzaine de collections totalisant 1064 chansons, parmi lesquelles se détachent les collectes des Marius Barbeau, Carmen Roy, Lucien Ouellet, Henri Létourneau et Marie-Louise Perron; Dominique Sarny, de l'Université de Régina, qui nous a référé aux collections fransaskoises de Roy et Perron; et Marcel Bénéteau, de l'Université de Sudbury, qui a catalogué les chansons franco-ontariennes.

(Pichette, 1992 : 21-29). Marcel Bénéteau, qui vient de compiler le catalogue des chansons franco-ontariennes (CCFO)¹⁹ dénombre 10 878 versions de chansons traditionnelles dans les trois grandes collections dépouillées : celle du père Lemieux (2 019), celle des étudiants réalisée dans le cadre de leur formation, de loin la plus abondante (7 146), et la sienne provenant de la région du Détroit (1 713). Ce décompte provisoire ne retient que les chansons classées au catalogue international Laforte ; il faudrait encore lui ajouter les collections du Musée canadien de l'histoire, dont les 464 chansons de la collection de Lucien Ouellet enregistrées dans la région d'Ottawa, et les 325 de ma collection personnelle : au total, plus de 12 000 versions, ce qui reste une évaluation conservatrice pour l'Ontario.

C'est au cours des années 1960-1980 que le Centre canadien d'étude sur la culture traditionnelle (CCETC) du Musée national commence à s'intéresser au patrimoine oral des provinces de l'Ouest. À simplement considérer les collections déposées au Musée canadien de l'histoire, on relève les principaux artisans de cette cueillette commandée d'Ottawa par Carmen Roy. En plus de celle-ci, qui collecta 105 chansons en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba en 1969 et 1970, il faut mentionner les enquêtes de Conrad Rochon en Alberta en 1966 (77 ch.), d'Henri Létourneau au Manitoba et en Saskatchewan entre 1959 et 1977 (163 ch.) et, pour cette dernière province, celles de Richard Johnston en 1957 (35 ch.) et de Marie-Louise Perron en 1981 (110 ch.). Ce sont 605 chansons qui ont ainsi été récupérées par cet organisme public.

Mais des associations diverses, des centres de recherche locaux et des particuliers ont en outre ordonné des collectes sans qu'il soit possible d'en rendre compte ici. Quelques données serviront d'exemples :

1. Au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, à Edmonton, les Archives de l'Institut pour le patrimoine de la francophonie de l'Ouest canadien conservent une collection de 914 chansons avec transcriptions.

2. La Société historique de la Saskatchewan entretient pour sa part un Musée virtuel francophone de la Saskatchewan : les 114 chansons de la collection de Marie-Louise Perron, publiées en 1989 sous le titre *Chants*

¹⁹ Marcel Bénéteau, « Catalogue des chansons franco-ontariennes », Sudbury, fichier ; compilation et classement, selon les systèmes Laforte et Coirault, des collections déposées à l'Université de Sudbury.

que les anciens m'ont donnés : vieux chants français de la Saskatchewan²⁰, y sont reprises au complet. De plus, dans un état de la recherche sur la chanson paru en 1989, Perron, détaillant les onze collectes faites en Saskatchewan entre 1937 et 1982, dénombre 760 pièces, la plupart enregistrées, avec 269 autres pièces tirées de chansonniers manuscrits de nature privée (Perron, 1989b). Ces collections sont déposées aux Archives provinciales de la Saskatchewan, à Saskatoon et à Regina.

3. La Société historique de Saint-Boniface conserve le fonds Henri-Létourneau, qui a recueilli 163 chansons entre 1959 et 1977 : elles proviennent principalement du Manitoba²¹.

Il faut encore rappeler l'enquête exemplaire qu'a menée Marcien Ferland entre 1972 et 1977 sur le folklore franco-manitobain. Il en a tiré un beau recueil de 123 *Chansons à répondre du Manitoba*, paru en 1979.

Au total, quelques dizaines de chansons en Colombie-Britannique²², 1 000 en Alberta, 1 200 en Saskatchewan, 300 au Manitoba et 12 000 en Ontario, soit 14 500 versions consignées par des individus et des institutions culturelles.

Conclusion

Ce tour d'horizon sommaire montre que le patrimoine oral des Canadiens français des Pays d'en haut, illustré ici par la chanson de tradition orale, a laissé des traces importantes dans ces régions excentriques et en milieu minoritaire, et que ce patrimoine est sans doute encore vivant.

Il apparaît également très clairement que, là où des institutions culturelles s'en sont chargées, les archives témoignent davantage et avec abondance de cette tradition orale. À preuve, les 12 000 enregistrements effectués depuis 1981, en Ontario seulement, et déposés dans les archives de l'Université de Sudbury et au Musée canadien de l'histoire²³ ; ces enquêtes récentes quintuplent la documentation recueillie sur ce territoire

²⁰ Voir aussi « Des mots », sur le site du *Musée virtuel francophone de la Saskatchewan*, [musee.societehisto.com/des-mots-n132.html] (9 mars 2015).

²¹ Voir ce fonds à la Société historique de Saint-Boniface, sur le site Centre du patrimoine, [archivesshb.mb.ca] (9 mars 2015).

²² La Société historique francophone de la Colombie-Britannique ne semble pas posséder de collections consacrées au patrimoine de cette province.

²³ Voir la description de ces collections dans Pichette (1992 : 153-202).

pendant les soixante ans qui les ont précédées. De plus, le tableau préliminaire des informateurs, dont le répertoire consigné comptait au moins cent chansons (Pichette, 1999 : 279), montre que, parmi les soixante personnes qui y figurent et qui ont chanté cent, deux cents, trois cents, quatre cents et jusqu'à cinq cent cinquante chansons, les deux tiers ont été interrogées après 1970. Il est tard, mais encore possible de récupérer de tels répertoires dans l'Ouest.

C'est cette profusion insoupçonnée qui porta de grands spécialistes français du xx^e siècle à des éloges sur la qualité de nos traditions orales aussi dithyrambiques que les touristes des siècles précédents. Un Julien Tiersot, de passage à Beauharnois et à Québec en 1905, s'étonnait par exemple de pouvoir faire « une récolte de chansons populaires françaises, comparables à ce que nos provinces du vieux monde peuvent nous offrir de meilleur [et] conservées plus purement que dans leur propre pays d'origine » (Tiersot, 1912 : 79). Trente ans plus tard, commentant une conférence donnée par René Maunier, président de la Société française de folklore, André Varagnac rapporte : « La richesse du répertoire des chansons françaises est demeurée étonnante au Canada : les folkloristes n'y ont-ils pas recueilli 6 000 chansons dont quantité sont entièrement oubliées chez nous? Aussi le président de la Société française de folklore proclame-t-il que c'est au Canada qu'il faut aller étudier la chanson de nos vieux terroirs » (Varagnac, 1935 : 1-2).

Semblablement, c'est ce qui devait attirer chez nous des chercheurs de la trempe de Geneviève Massignon (1921-1966) qui, à compter du milieu des années 1940, mena en Acadie et au Madawaska des enquêtes fructueuses sur la chanson; la Bibliothèque nationale de France en a d'ailleurs publié les *Trésors* (Massignon, 1994). C'est ce qui faisait également dire à Paul Delarue, pour le conte – mais on peut l'étendre aussi à la chanson –, que le Canada français jouissait du rare privilège de « travailler sur une matière encore vivante²⁴ ».

Cette matière vivante, collectée et à collecter, mérite aussi de faire l'objet d'études et de recherches nouvelles, sur la langue, la musique,

²⁴ « Vous savez que nous ne sommes, par le monde, qu'un nombre assez réduit de spécialistes à nous intéresser au conte populaire et vous êtes peut-être le seul à travailler sur une matière encore vivante, avec des moyens et une méthode qu'ont ignorés et qu'ont pratiqués sur une échelle réduite ceux qui se sont occupés jusqu'ici du conte » (Lettre de Paul Delarue à Luc Lacourcière, 11 septembre 1954, Université Laval, Archives [de folklore], Fonds Luc-Lacourcière, P178/C5/2,34, BP 3038).

le rythme, la rime, la structure poétique, la mémoire, la création, l'adaptation, le transfert et le métissage, pour ne citer que des thématiques actuelles. Ainsi, que sait-on de la constitution du répertoire des Métis et du jeu des échanges entre les Français, les Canadiens français et les tribus amérindiennes dont ils sont issus? Comme nous l'avons déjà montré, il est fort difficile de reconnaître et d'accepter que la tradition que l'on porte de père en fils provienne d'une autre culture (Pichette, 1995 : 169-240, surtout 228-236). Comment un Métis comprend-il que la « chanson de Riel » n'est pas une création du célèbre Métis, mais plutôt une insertion dans son répertoire d'une chanson entendue ailleurs? Il en va de même pour les Franco-Canadiens de l'Ouest à propos d'un récit ou d'une technique amérindienne.

Pour la chanson, comme pour le conte populaire, nous possédons aujourd'hui des outils de recherche qui autorisent les études comparées. Le catalogue Laforte et le répertoire Coirault permettent des découvertes, des vérifications, des nuances impossibles encore il y a dix ans²⁵. La littérature orale, ce patrimoine des anciens qui nous relie à une tradition qui vivait bien au-delà des premières migrations françaises en Amérique du Nord, mérite mieux que des approximations ou les lieux communs de cours d'initiation littéraire. L'oralité précède l'écriture. C'est historiquement la première littérature, bien avant celle des écrivains. Comment peut-on encore l'ignorer²⁶ et l'abandonner entre les mains de curieux ou d'amateurs, plutôt que la confier à l'analyse de chercheurs méthodiquement formés? Si la littérature orale précède l'écrite, elle ne la devance pas encore dans la reconnaissance culturelle, tant elle peine à négocier sa place dans l'institution universitaire²⁷ ou à la conserver²⁸ quand elle a réussi à s'en faire une...

²⁵ Ce sont les auteurs des systèmes de classification de la chanson folklorique de langue française : Conrad Laforte (1977-1987) et Patrice Coirault (1996-2007).

²⁶ Comme le fait encore la récente synthèse de Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge (2007).

²⁷ Par exemple, le riche fonds documentaire rassemblé en Acadie depuis les années 1940 n'a pas convaincu l'Université de Moncton de pérenniser ce secteur qui occupe une place dérisoire dans la formation littéraire.

²⁸ L'abandon de l'enseignement de la littérature orale à l'Université Laval, qui a été au cœur de la formation ethnologique durant cinq décennies, et la récente suspension des inscriptions du baccalauréat en ethnologie et patrimoine confirment sa précarité.

APPENDICES

I

La complainte de Cadieux¹

[vers 1709]

Petit Rocher de la Haute Montagne,
Je viens finir ici cette campagne!
Ah! doux échos, entendez mes soupirs,
En languissant, je vais bientôt mourir!

Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, me rattache[nt] à la vie :
Ah! si j'avais des ailes comme vous,
Je s'rais heureux avant qu'il fût deux jours!

Seul en ces bois que j'ai eu de soucis,
Pensant toujours à mes si chers amis ;
Je demandais : hélas! sont-ils noyés!
Les Iroquois les auraient-ils tués?

Un de ces jours que m'étant éloigné,
En revenant je vis une fumée ;
Je me suis dit : Ah! Grand Dieu! qu'est ceci?
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis?

Je me suis mis un peu à l'ambassade,
Afin de voir si c'était embuscade ;
Alors je vis trois visages français,
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie!

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête,
Je tombe... Hélas! à partir ils s'apprentent :
Je reste seul... Pas un qui me console,
Quand la mort vient par un si grand désolé!

Un loup hurlant vint près de ma cabane
Voir si mon feu n'avait plus de boucane ;
Je lui ai dit : Retire-toi d'ici ;
Car, par ma foi, je perc'rai ton habit!

Un noir corbeau, volant à l'aventure,
Vient se percher tout près de ma toiture :
Je lui ai dit : Mangeur de chair humaine,
Va-t'en chercher autre viande que mienne.

Va-t[']en là-bas, dans ces bois et marais,
Tu trouveras plusieurs corps iroquois :
Tu trouveras des chai[rs] aussi des os ;
Va-t[']en plus loin laisse-moi en repos!

Rossignolet, va dire à ma maîtresse*,
À mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais faut renoncer à moi!

C'est donc ici que le mond' m'abandonne,
Mais j'ai secours en vous Sauveur des hommes!
Très Sainte Vierge, ah! m'abandonnez pas,
Permettez-moi d mourir entre vos bras!

* Ce mot, dans nos honnêtes chansons, veut toujours dire épouse ou fiancée.

¹ Joseph-Charles Taché, *Forestiers et voyageurs*, préface de Luc Lacourcière, Montréal, Éditions Fides, 1946 [1863], p. 140-141.

II

Chanson de Pierre Beaupré¹

1812

Chanson de Pierre Beaupré, de Sorel, célébrant ses dix fils : Pierre, Étienne, François, Joseph, Charles, Jean-Baptiste, David, Prisque, Amable-Édouard et Louis; et son gendre.

- | | |
|--|---|
| <p>[1]. Je suis père infortuné
D'une grande famille
Etant seul je veux chanter
Pour dissiper mes ennuis
De mes enfants délaissés
Secourant la Patrie
Tous au service du Roi
Les noms sont comme suit :</p> | <p>[4]. François mon troisième fils
Où donc est ta retraite
Est tu mort ou en vie
Que je suis inquiète
Ton courage pour le Roi
Sera comme je le crois
Et après la conquête
Tu seras récompensé.</p> |
| <p>[2]. Pierre il te faut marcher
L'ainé des dix-huit
Les autres sont à l'armée.
Vole donc à leur suite
A la tête d'un convoi
Fait paraître ton zèle
Montre l'ardeur et l'exploit
Et sois leur modèle.</p> | <p>[5]. Joseph ton besson
N'a pas le même avantage
Interprète des Hurons
Et des autres sauvages
Dans plus d'un endroit
Rencontrant des précipices
Il est fidèle à son Roi
Lui rendant des services.</p> |
| <p>[3]. Etienne je vois passer
Sergents et quartier maître
D'une brigade effarée
Dont tu te fais fête
Que Dieu conserve ta vie
Dans tous tes voyages
Fait frémir les Bostonnais
C'est là ton partage.</p> | <p>[6]. Pauvre Charles si tu reviens
Joindre ton vieux père
Jette ta caisse au fin fond
De la grande Rivière
Viens soupirer avec moi
Et conserve ta vie
Nous crierons vive le Roi
Quand tu seras guéri.</p> |

¹ Benjamin Sulte, « Une chanson de 1812 », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 5, n° 8 (août 1899), p. 237-239, [En ligne], [http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.8_06617_56/16?r=0&s=1] (texte repris du livre du même auteur, *Histoire de la milice canadienne-française, 1760-1897*, Montréal, Desbarats et Cie, 1897, p. 126, [En ligne], [<http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.24418/7?r=0&s=1>]).

- [7]. Pauvre gendre prisonnier
Un ancien capitaine
Officier de sa Majesté
Où je ressens de la peine
D'un vaisseau autrefois
Soumis à tes ordres
Exécutant les exploits
Tu obéissais aux ordres.
- [8]. Jean-Baptiste son compliment
Six mois dans la milice
Six enfants t'as emmenés
Depuis à Morris Creek
Tous d'un joyeux entrain
En disant dans le refrain
Vive le Roi Vive le Roi
Je crois que je suis quitte.
- [9]. David son compliment
Rendu à Kingston
Travaille aux bâtiments
Comme les autres hommes
En m'informant de toi
Aussi de ta famille
Sois fidèle au Roi
Le reste de ta vie.
- [10]. Prisque aujourd'hui content
De quitter l'Acadie
Avec hardiesse il alla au camp
Pour y frapper l'ennemi
Il partit sans différer
Au service du Roi
Puis il revint en homme
Charpentier à Kingston.
- [11]. Amable-Edouard est parti
Dans le mois de mai
A Kingston il se rendit
Charpentier de navire
C'est là qu'avec grande joie
Et sans aucune crainte
Il marque les Bostonnais
Jusque dans leurs enceintes.
- [12]. Cher petit Louis mon dernier
Ah que tu est jeune
Dans ta treizième année
On ta vu midshipman
A York on t'a vu dit-on
Avec beaucoup d'audace
Montrant ton hardiesse
Défendre ton canon.
- [13]. S'ils revenaient tous vivants
Pour moi que de gloire
Je courrais vite au camp
Y chanter la victoire
Quoique passé soixante ans
Je partirais sans peine
J'aurais le commandement
Comme un vieux Capitaine.
- [14]. Vous qu'on nomme grand guerrier
Lieutenant, Capitaine ou
Tout autre officier
Et gouverneur même
Pouvez-vous montrer
Dans tous vos domaines
Onze enfants dans l'armée
Combattant avec zèle.

III

La victoire des Bois-Brûlés ou la chanson de la Grenouillère (1816)¹

1816

Voulez-vous écouter chanter,
Une chanson de vérité :
Le dix-neuf de Juin, la bande des Bois-Brûlés
Sont arrivés comme des braves guerriers.

En arrivant à la grenouillère,
Nous avons fait trois prisonniers :
Trois prisonniers des Arkansys,
Qui sont ici pour piller notre pays.

Etant sur le point de débarquer,
Deux de nos gens se sont écriés :
Deux de nos gens se sont écriés :
Voilà l'anglais qui vient nous attaquer.

Tout aussitôt nous avons déviré,
Nous avons été les rencontrer :
J'avons cerné la bande des grenadiers,
Ils sont immobiles, ils sont tous démontés.

J'avons agi comme des gens d'honneur,
J'avons envoyé un ambassadeur :
Le gouverneur, voulez-vous arrêter
Un petit moment, nous voulons vous parler?

Le gouverneur qui est enragé,
Il dit à ses soldats : tirez !
Le premier coup c'est l'anglais qui a tiré,
L'ambassadeur ils ont manqué tuer.

Le gouverneur qui se croit empereur,
Il veut agir avec rigueur :
Le gouverneur qui se croit empereur,
A son malheur, agit trop de rigueur.

Ayant vu passer tous ces Bois-Brûlés,
Il a parti pour les épouvanter :
Etant parti pour les épouvanter :
Il s'est trompé, il s'est bien fait tuer.

Il s'est bien fait tuer
Quantité de grenadiers ;
J'avons tué presque toute son armée,
Quatre ou cinq se sont sauvés.

Si vous aviez vu tous ces Anglais,
Tous ces Bois-Brûlés après,
De butte en butte les Anglais culbutaient,
Les Bois-Brûlés jetaient des cris de joie.

Qui en a composé la chanson,
Pierriche Falcon, ce bon garçon.
Elle a été faite et composée
Sur la victoire que nous avons gagnée.

Ou :

Elle a été faite et composée,
Chantons la gloire des Bois-Brûlés.

¹ Hubert La Rue, « Les chansons populaires et historiques du Canada », *Le Foyer canadien : recueil littéraire et historique*, Québec, Bureaux du « Foyer canadien », 1863, t. I, p. 368-369, [En ligne], [http://collections.banq.qc.ca/jrn03/dn0391/src/1863/161253_1863.pdf]. C'est l'une des chansons qu'aurait composées Pierriche Falcon (1793-1876).

IV

Petite Jeunetton¹
[entre 1826-1829]

Quand j'étois chez mon père – <i>bis</i> Petite Jeunetton, Dondaine et don, Petite Jeunetton, Dondaine.	Quand la belle fut tirée – <i>bis</i> S'en va à la maison, Dondaine, &c.
M'envoye à la fontaine – <i>bis</i> Pour remplir mon cruchon. Dondaine, &c.	S'asseoit sur la fenêtre – <i>bis</i> Composer une chanson, Dondaine, &c.
La fontaine est profonde – <i>bis</i> Je suis coulée au fond, Dondaine, &c.	Ce n'est pas cela, belle – <i>bis</i> Que nous vous demandons, Dondaine, &c.
Par ici il y passe – <i>bis</i> Trois cavaliers barons, Dondaine, &c.	Votre petit cœur engagé – <i>bis</i> Savoir si nous l'aurons, Dondaine, &c.
Que donneriez-vous, belle – <i>bis</i> Qui vous tirois du fond? Dondaine, &c.	Mon petit cœur engagé – <i>bis</i> N'est point pour des barons, Dondaine, &c.
Tirez, tirez, dit-elle – <i>bis</i> Après cela nous verrons, Dondaine, &c.	C'est pour un homme de guerre – <i>bis</i> Qui a de la barbe au menton, Dondaine et don, Qui a de la barbe au menton, Dondaine.

¹ John Mactaggart, *Three Years in Canada: An Account of the Actual State of the Country in 1826-7-8, Comprehending its Resources, Productions, Improvements and Capabilities; and Including Sketches of the State of Society, Advice to Emigrants, &c.*, Londres, Henry Colburn, 1829, vol. 1, p. 255-256, [En ligne], [<https://archive.org/details/McGillLibrary-97877-159>].

V

La collection Ermatinger de chants de voyageurs (vers 1830)¹
1818-1828

Titre de la chanson d'Ermatinger	n° Barbeau	Titre au catalogue Laforte	cote (n. de versions)
1. <i>J'ai trop grand peur des loups</i> (9 couplets)	52	Les 3 cavaliers fort bien montés	I-P-1 (138 v.)
2. <i>Nous avons déserté</i> (12 couplets)	53	Le déserteur pendu	I-B-19 (4 v.)
3. <i>M'envoient à la fontaine</i> (20 couplets)	54	La fille au cresson	I-H-4 (193 v.)
4. <i>Il m'envoie dessus l'herbette</i> (15 couplets)	55	Les moutons égarés	I-J-1 (42 v.)
5. <i>Un bon vieillard il m'a donné</i> (7 couplets)	56	La mariée battue	I-D-27 (20 v.)
6. <i>C'est l'oiseau et l'alouette</i> (16 couplets)	57	Noces du pinson et de l'alouette	IV-Ma-13 ² (80 v.)
7. <i>Un oranger il y a</i> (18 couplets)	58	La fille aux oranges	I-H-1 (85 v.)
8. <i>Un bon cotillon blanc</i> (12 couplets)	59	La robe trop courte par[-]derrière	I-L-3 (58 v.)
9. On m'envoie à la chasse (8 couplets)	60	La chasse au perdreau	I-I-9 (2 v.)
10. <i>Mon père a fait bâtir maison</i> (13 couplets)	61	Mon père a fait bâtir maison	I-N-11 (123 v.)
11. <i>Le rossignol y chante</i> (12 couplets)	62	La fille qui se noie	I-L-1 (14 v.)

¹ Marius Barbeau, *En roulant ma boule : deuxième partie du Répertoire de la chanson folklorique française au Canada*, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1982, p. 155-179 ; voir aussi la première édition : « The Ermatinger Collection of Voyageur Songs (ca. 1830) », *The Journal of American Folklore*, vol. 67, n° 264 (avril-juin 1954), p. 147-161, [En ligne], [http://www.jstor.org/stable/536221].

² Cette chanson classée énumérative se présente comme une laisse, selon Barbeau : « Ses 32 vers débutent par 2 couplets masculins rimant en -é et en -o, mais ils continuent et s'achèvent par une laisse épique en -oin. Les vers ont 7 pieds et les couplets sont accompagnés d'un refrain extérieur » (Barbeau, 1982 : 170).

9. On m'envoie à la chasse³

On m'envoie à la chasse, à la chasse aux perdreaux.
J'ai rencontré trois fill's, là-bas sur ces côteaux.

Gai faluron malurette

Oh gai!

Faluron maluré.

J'ai rencontré trois fill's, là-bas sur ces côteaux.
J'ai pris la plus jeune, je l'ai quoint en haut.
Par-dessus sa robe, il y avoit un ormeau.
Moi qui étoit prêt, je lâchai mon perdreau,
Qu'[a] été se reposer entre ses deux poteraux.
Quand il revenoit, il étoit tout en eau.
Si jamais je retourne à la chasse au perdreau,
Je fermerai la cage à mon petit oiseau.

³ *Ibid.*, p. 175.

VI

C'est au champ de bataille¹
« Chanson de Louis Riel »
1885

1.

C'est au champ de bataille,
J'ai fait crier mes douleurs,
Où tout 'cun dout' se passe
Ça fait frémir les cœurs.
Or je r'çois-t-une lettre
De ma chère maman
J'avais ni plum' ni encre
Pour pouvoir lui écrire.

2.

Or je pris mon canif,
Je le trempai dans mon sang,
Pour écrire-t-une lettre
À ma chère maman.
Quand ell' r'cevra cett' lettre
Toute écrit' de sang,
Ses yeux baignant de larmes,
Son cœur s'allant mourant.

3.

S'y jette à genoux par terre
En appelant ses enfants :
Priez pour votr' p'tit frère
Qui est au régiment.
Mourir, c'est pour mourir,
Chacun meurt à son tour ;
J'aim' mieux mourir en brave,
Faut tous mourir un jour.

¹ Barbara Cass-Beggs (éd.), *Eight Songs of Saskatchewan*, Toronto, Canadian Music Sales, 1963, p. 12-13 ; reprise dans *Seven Métis Songs of Saskatchewan*, Don Mills, BMI Canada, 1967, p. 10-11. Voir Louis Riel, *Les écrits complets de Louis Riel = The Collected Writings of Louis Riel*, sous la direction de George F. G. Stanley, vol. 4 : *Poésies*, édité par Glen Campbell, Edmonton, The University of Alberta Press, 1985, p. 467-468 ; une deuxième version apparaît mélangée à un autre poème, « Trois corps humains », aux vers 13-23, p. 469-470.

VII

Vive le Bataillon¹!

1885

I

Au Nord-Ouest nous allons,
Oh gué, vive "la loi"
Comme de brav's garçons,
Vive "la loi" et la Reine,
Comme de brav's garçons,
Vive le Bataillon!

II

On monte dans les chars,
Oh! gué, vive "la loi"
Aux hôtels nous mangeons,
Vive "la loi" et la Reine,
Aux hôtels nous mangeons,
Vive le Bataillon!

III

Nous aurons d'la misère,
Oh! gué, vive "la loi"
Qu'importe! nous mont'rons,
Vive "la loi" et la Reine,
Qu'importe! nous mont'rons,
Vive le Bataillon!

IV

Sur nous il pleut à verse,
Oh! gué, vive "la loi"
Qu'importe! nous chant'rons,
Vive "la loi" et la Reine,
Qu'importe! nous chant'rons,
Vive le Bataillon!

V

On mange dans un camp,
Oh! gué, vive "la loi"
Des *beans* et du jambon,
Vive "la loi" et la Reine,
Des *beans* et du jambon,
Vive le Bataillon!

VI

Tout le long de la route,
Oh! gué, vive "la loi"
Nous nous en repentons,
Vive "la loi" et la Reine,
Nous nous en repentons
Vive le Bataillon!

VII

Ah! c'est à Winnipeg,
Oh! gué, vive "la loi"
C'est là que nous rions,
Vive "la loi" et la Reine,
C'est là que nous rions,
Vive le Bataillon!

VIII

Ls officiers nous écoutent,
Oh! gué, vive "la loi"
Pour nous ils s'montrent bons,
Vive "la loi" et la Reine,
Pour nous ils s'montrent bons,
Vive le Bataillon!

¹ George Beaugard, *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest (Journal d'un militaire)*, par George Beaugard, soldat de la Compagnie No. 3 [*sic*], Québec, Imprimerie Jos.-G. Gingras et Cie, 1886, p. 16-17, [En ligne], [<http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.30008/5?r=0&s=1>].

IX

Si Riel fait des blagu's
Oh! gué, vive "la loi"
Contre lui nous march'rons
Vive "la loi" et la Reine,
Contre lui nous march'rons,
Vive le Bataillon!

X

Les Métis sont des brav's
Oh! gué, vive "la loi"
Avec eux nous rirons,
Vive "la loi" et la Reine,
Avec eux nous rirons,
Vive le Bataillon!

XI

Revenus à Québec,
Oh! gué, vive "la loi"
Les dam's nous souriront,
Vive "la loi" et la Reine,
Les dam's nous sourirons,
Vive le Bataillon!

XII

Des fleurs et des bouquets,
Oh! gué, vive "la loi"
Aux brav's elles jett'ront,
Vive "la loi" et la Reine,
Aux brav's elles jett'ront,
Vive le Bataillon!

XIII

Nous voyant si fêtés,
Oh! gué, vive "la loi"
Les lâches pleureront,
Vive "la loi" et la Reine,
Les lâches pleureront,
Vive le Bataillon!

XIV

Qui a fait cett' complainte,
Oh! gué, vive "la loi"
C'est un du bataillon,
Vive "la loi" et la Reine,
C'est un du bataillon,
Vive le Bataillon!

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES

Société historique de Saint-Boniface, Centre du patrimoine
Fonds Henri-Létourneau, No 0125
Université Laval, Archives [de folklore]
Fonds Luc-Lacourcière, P178

LIVRES ET ARTICLES

- BARBEAU, Marius (1954a). « The Ermatinger Collection of Voyageur Songs (ca. 1830) », *The Journal of American Folklore*, vol. 67, n° 264 (avril-juin), p. 147-161, [En ligne], [<http://www.jstor.org/stable/536221>].
- BARBEAU, Marius (1954b). « La complainte de Cadieux, coureur de bois (ca. 1709) », *The Journal of American Folklore*, vol. 67, n° 264 (avril-juin), p. 163-183, [En ligne], [<http://www.jstor.org/stable/536222>].
- BARBEAU, Marius (1982). *En roulant ma boule : deuxième partie du Répertoire de la chanson folklorique française au Canada*, Ottawa, Musée national de l'Homme.
- BEAUREGARD, George (1886). *Le 9^{me} Bataillon au Nord-Ouest (Journal d'un militaire)*, par George Beauregard, soldat de la Compagnie No. 3, Québec, Imprimerie Jos.-G. Gingras et Cie, [En ligne], [<http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.30008/5?r=0&cs=1>].
- BÉNÉTEAU, Marcel [s. d.]. « Catalogue des chansons franco-ontariennes », Université de Sudbury.
- BIGSBY, John J. (1850). *The Shoe and Canoe or Pictures of Travel in the Canadas*, Londres, Chapman and Hall, vol. 1, [En ligne], [<https://archive.org/details/shoecanoorpictu01bigsooft>] (2 vol.).
- BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (2007). *Histoire de la littérature québécoise*, avec la collaboration de Martine-Emmanuelle Lapointe, Montréal, Éditions du Boréal.
- CASS-BEGGS, Barbara (éd.) (1963). *Eight Songs of Saskatchewan* [musique], Toronto, Canadian Music Sales.
- CASS-BEGGS, Barbara (éd.) (1967). *Seven Métis Songs of Saskatchewan*, Don Mills (Ontario), BMI Canada.
- COIRAULT, Patrice (1996-2007). *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon [et Marlène Belly pour le tome III], Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 3 vol.
- « Des mots » ([s. d.]). Sur le site du *Musée virtuel francophone de la Saskatchewan*, [musee.societehisto.com/des-mots-n132.html] (9 mars 2015).

- DOUVILLE, Raymond, et Jacques-Donat CASANOVA (1964). « Mémoire anonyme daté de 1705 », dans *La vie quotidienne en Nouvelle-France : le Canada, de Champlain à Montcalm*, [s. l.], Hachette, p. 172-173.
- FERLAND, Marcien (éd.) (1979). *Chansons à répondre du Manitoba*, recueillies et commentées par Marcien Ferland, Saint-Boniface, Éditions du Blé.
- GAGNON, Ernest (éd.) (1865). *Chansons populaires du Canada*, recueillies et publiées avec annotations, etc., Québec, Bureaux du « Foyer canadien », [En ligne], [<http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.48455/5?r=0&s=1>].
- GAGNON, Ernest (éd.) (1880 [1865]). *Chansons populaires du Canada*, 2^e éd., Québec, Robert Morgan éditeur, [En ligne], [<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1988546>].
- GERVAIS, Gaétan, et al. (dir.) (1985). *Toponymes français de l'Ontario selon les cartes anciennes (avant 1764)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, coll. « Documents historiques », 83a.
- GERVAIS, Gaétan, et al. (dir.) (1986). *Cartes de l'Ontario français ancien (avant 1764)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, coll. « Documents historiques », 83b.
- IRVING, Washington (1843 [1836]). *Astoria : voyages au[-]delà des montagnes Rocheuses*, 2^e éd., traduit de l'anglais par P. N. Grolier, Paris, Chez A. Allouard, Libraire, vol. I.
- JULIEN, Jacques (1995). « Pierre Falcon : le détournement littéraire d'une tradition orale (Première partie) », *Francophonies d'Amérique*, n^o 5, p. 107-120.
- JULIEN, Jacques (1996). « Pierre Falcon : le détournement littéraire d'une tradition orale (Seconde partie) », *Francophonies d'Amérique*, n^o 6, p. 61-73.
- KNIGHT, Edward (1823). *Canadian Airs*, Collected by Lieutenant Back, R. N. during the late Arctic Expedition under Captain Franklin, with Symphonies and Accompaniments by Edward Knight Junr., the Words by George Soane, A. B. and J. B. Planche, Londres, J. Green.
- KOHL, J[ohann] G[eorg] (1956 [1860]). *Kitchi-Gami: Wanderings Round Lake Superior*, Londres, Chapman and Hall, 1860, [En ligne], [https://books.google.ca/books?id=gKUAAAAAMAAJ&redir_esc=y]; Minneapolis, Ross and Haines, 1956.
- LAFORTE, Conrad (1973). *La chanson folklorique et les écrivains du XIX^e siècle (en France et au Québec)*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH. Pour la 2^e édition, voir Laforte (1995).
- LAFORTE, Conrad (1977-1987). *Le catalogue de la chanson folklorique française*, vol. 1 : *Chansons en laisse*, préface de Luc Lacourcière, nouv. édition augm. et entièrement refondue, avec l'assistance de Édith Champagne, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 6 vol.
- LAFORTE, Conrad (1984). « Le répertoire authentique des chansons d'aviron de nos anciens canotiers (voyageurs, engagés, coureurs de bois) », dans Maurice Lebel (éd.), *Présentation de [...] Conrad Laforte à la Société royale du Canada*, n^o 38, [s. l.], Société royale du Canada, Académie des lettres et des sciences humaines, année 1982-1983, p. 145-159.

- LAFORTE, Conrad (1995). *La chanson de tradition orale : une découverte des écrivains du XIX^e siècle (en France et au Québec)*, 2^e éd., Montréal, Éditions Triptyque.
- LA RUE, François-Alexandre-Hubert (1863). « Les chansons populaires et historiques du Canada », *Le Foyer canadien : recueil littéraire et historique*, Québec, Bureaux du « Foyer canadien », t. I, p. 321-384, [En ligne], [http://collections.banq.qc.ca/jrn03/dn0391/src/1863/161253_1863.pdf].
- MACTAGGART, John (1829). *Three Years in Canada: An Account of the Actual State of the Country in 1826-7-8, Comprehending its Resources, Productions, Improvements, and Capabilities; and Including Sketches of the State of Society, Advice to Emigrants, &c.*, Londres, Henry Colburn, vol. 1, [En ligne], [<https://archive.org/details/McGillLibrary-97877-159j>].
- MASSIGNON, Geneviève (1994). *Trésors de la chanson populaire française : autour de 50 chansons recueillies en Acadie*, vol. 1 : *Textes*; vol. II : *Méodies*, [manuscrit] revu, corrigé et édité par Georges Delarue, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, [En ligne], [<http://books.openedition.org/editionsbnf/438>].
- NELSON, George (2002). *My First Years in the Fur Trade : The Journals of 1802-1804*, édité par Laura Lynn Peers et Theresa M. Schenck, St-Paul, Minnesota Historical Society Press.
- PEEL, Bruce (1972). « Falcon, Pierre », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. X : 1871-1880, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 301-302, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/falcon_pierre_10F.html].
- PERRON, Marie-Louise (1989a). *Chants que les anciens m'ont donnés : vieux chants français de la Saskatchewan*, préface de Jacques Julien, Régina, Commission culturelle fransaskoise.
- PERRON, Marie-Louise (1989b). « État de la recherche sur la chanson folklorique en Saskatchewan », dans Conrad Laforte (dir.), *Ballades et chansons folkloriques : actes de la 18^e session de la Commission pour l'étude de la poésie de tradition orale (Kommission für Volksdichtung) de la Société internationale d'ethnologie et de folklore*, Québec, Université Laval, n° 4 (mai), p. 29-44.
- PICHETTE, Jean-Pierre (1992). *Le répertoire ethnologique de l'Ontario français : guide bibliographique et inventaire archivistique du folklore franco-ontarien*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- PICHETTE, Jean-Pierre (1994). « La diffusion du patrimoine oral des Français d'Amérique », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 127-143.
- PICHETTE, Jean-Pierre (1995). « Le lynx et le renard : un relais déroutant dans la transmission du conte populaire français en Ontario », *Cahiers Charlevoix 1 : études franco-ontariennes*, Sudbury, Éditions Prise de parole et Société Charlevoix, p. 169-240.
- PICHETTE, Jean-Pierre (1999). « La découverte de la chanson traditionnelle française en Canada ou la fascination d'un folklore vivifié », dans Fañch Postic (dir.), *La Bretagne et la littérature orale en Europe*, Mellac-Brest, Les éditions du Centre de recherche bretonne et celtique, Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale, Centre international de rencontre des cultures de tradition orale, p. 261-289.

- PICHETTE, Jean-Pierre, *et al.* (dir.) (2015). *Présence de Marius Barbeau : l'invention du terrain en Amérique française : autour d'un legs centenaire (1914-2014)*, *Rabaska : revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 13 (hors série). Actes du colloque international tenu du 2 au 5 octobre 2014 au Domaine Forget à Saint-Irénée.
- RIEL, Louis (1985). *Les écrits complets de Louis Riel = The Collected Writings of Louis Riel*, sous la direction de George F. G. Stanley, vol. 4 : *Poetry*, édité par Glen Campbell, Edmonton, The University of Alberta Press (5 vol.).
- SULTE, Benjamin (1897). *Histoire de la milice canadienne-française, 1760-1897*, Montréal, Desbarats et Cie, [En ligne], [<http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.24418/7?r=0&s=1>].
- SULTE, Benjamin (1899). « Une chanson de 1812 », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 5, n° 8 (août), p. 237-239, [En ligne], [http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.8_06617_56/16?r=0&s=1].
- TACHÉ, Joseph-Charles (1946 [1863]). *Forestiers et voyageurs*, préface de Luc Lacourcière, Montréal, Éditions Fides.
- THOMAS, L. G. (1972). « Ermatinger, Edward », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. X : 1871-1880, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 297-299. Aussi [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/ermatinger_edward_10F.html].
- THOMAS, Philip J. (1993). « The "Louis Riel Song" : A Perspective », *Canadian Folk Music Journal = Revue de musique folklorique canadienne*, vol. 21, p. 12-18, [En ligne], [<https://journals.lib.unb.ca/index.php/MC/article/view/21695>].
- TIERSOT, Julien (1912). « Les chansons populaires françaises du Canada », *Les Annales politiques et littéraires : revue universelle paraissant le dimanche*, vol. 30 (1^{er} semestre), n° 1508 (19 mai), p. 79.
- VARAGNAC, André (1935). « Interrogeons le Canada français », *L'Émulation littéraire, artistique et régionaliste*, vol. 3, n° 20 (janvier), p. 1-2.
- WILLIS, Stephen C., et Helmut KALLMANN (2007). « Compositions inspirées du folklore », sur le site Web de *l'Encyclopédie canadienne* (Historica Canada), [<http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/compositions-inspirees-du-folklore>] (9 mars 2015).